

POLITIQUE REVENDICATIVE

- Halte au Hold up sur mes cotis'.
- Manif contre le chômage et la précarité.
- 18 décembre, journée internationale des migrant-e-s
- Stop aux violences sexistes et sexuelles.

INFO LUTTES

- Lutte des salariés de BUT Bobigny.
- Le groupe METRO traite-t-il mieux ses marchandises que ses salariés ?
- La CGT Energie 93 agit pour le maintien d'un service public de proximité du gaz et de l'électricité.

DOSSIER

- Le reflet des gilets jaunes, la question des salaires et du pouvoir d'achat. !

VIE SYNDICALE

- La Formation Syndicale

— FONCTION PUBLIQUE —

ma voix doit compter

service public
SALAIRES
travail **CARRIÈRE**
ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE
STATUT
emplois
MISSIONS
retraite

Lettre
aux syndiqué-e-s
de
Philippe Martinez

Page 7

Le 6 décembre, je vote **CGT**

ALBUM AGENDA 2019

Réservation

16€ l'unité

15€ à partir de 11 exemplaires

Organisation:.....

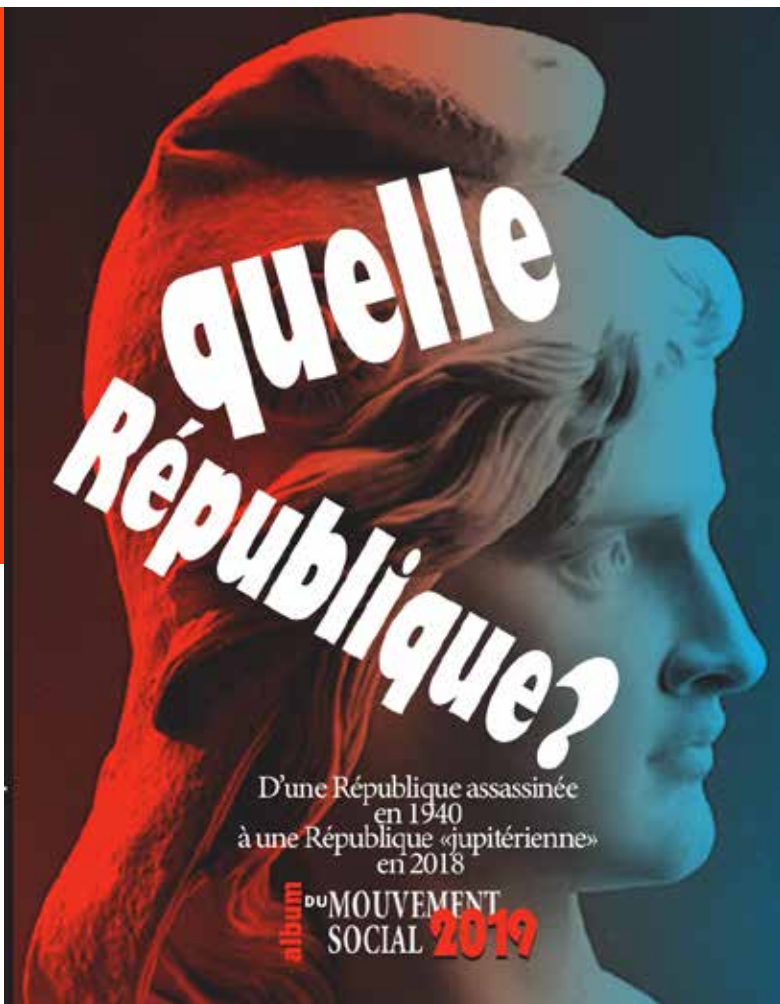
Adresse courriel:.....

Téléphone:.....

NOUS COMMANDONS.....AGENDAS 2019

Bulletin à envoyer à IHS CGT 93, 1 place de la Libération- 93000- Bobigny.

Contact: alain.lepert@gmail.com 0618997077



Institut CGT d'Histoire Sociale 93 « J'adhère »



Adhésion 2019

Organisation:.....

Adresse Postale:.....

Adresse Courriel:.....

Téléphone:.....

Bulletin à envoyer à IHS CGT 93, 1 place de la Libération- 93000- Bobigny.

Organisations CGT : 50€

Individuels : 20€

(Abonnement aux « Cahiers » inclus)

Alain Lepert 06 18 99 70 77

Sylvain Raffanel 06 33 50 45 17



le BIMI

Christelle LECLERC

Membre du bureau de l'UD CGT 93

ÉDITORIAL

Le 1^{er} décembre, tous en gilet rouge !

Les derniers chiffres de la DARES, organisme public d'étude et de statistique qui dépend du ministère de l'emploi, édités à la mi-novembre confirment ce que les salariés remarquent tous : une stagnation des salaires dans le privé et une flambée des prix. En résumé une baisse du pouvoir d'achat. Les dépenses contraintes : logement, énergie, transport, assurances, ne cessent d'augmenter. Le MEDEF et « son » gouvernement continuent sans relâche leur politique d'austérité salariale, pendant que le pays vit un chômage de masse. Les conséquences de la loi Macron ont augmenté les licenciements en donnant des ailes au patronat. (Maigres possibilités de recours auprès des prudhommes).

Le mouvement des gilets jaunes a fait résonner ces colères. Pour autant, c'est le peuple aujourd'hui qui réclame de pouvoir vivre dignement de son travail!

Les congés payés ont été arrachés au patronat et aujourd'hui combien de salariés ou privés d'emploi peuvent se permettre de partir en vacances ? Quand beaucoup en sont arrivés à ne pas savoir comment se nourrir au quotidien.

La CGT n'a pas de complaisances envers les discours qui amalgament dénonciation des taxes, des cotisations sociales et des impôts, mais juge légitime la colère des citoyens. Nous sommes plus que jamais dans une lutte de classe et la CGT est à sa place du bon côté de la barricade.

Nous, militants de la CGT, salariés, privés d'emploi, jeunes et retraités portons chaque jour des revendications fortes, partout et auprès de tous !

Oui il y a urgence à répondre aux urgences sociales avec une augmentation générale des salaires des pensions et des minimas sociaux et en portant le smic à 1800 euros ! Nous portons l'idée d'une fiscalité juste, qui cesse de gaver les actionnaires, qui fait payer le capital, les hyper salaires, pour le rendre au travailleurs et aux précaires.

C'est le sens que prendra la journée de mobilisation du 1er décembre des privés d'emplois, que nous souhaitons élargir à l'ensemble des salariés, aux jeunes, aux retraités pour arracher des réponses immédiates au patronat et sa succursale de l'Elysée.

Le fascisme progresse dans le monde, en Europe et en France et tente de diviser, les citoyens qui cherchent des perspectives. Appuyons-nous sur notre organisation pour construire de l'unité. Remettons encore davantage les propositions de la CGT au cœur des mobilisations, pour un monde de progrès et de justice sociale !

Car notre outil syndical fait partie de la réponse aux défis auxquels le monde du travail doit faire face. Face à cet acharnement convulsif d'une classe bourgeoise contre le reste du pays, cet acharnement qui prend des formes diverses : une politique de riches d'abord - quelques milliards d'euros pour ceux qui ont déjà tout. Un mépris permanent ensuite, incarné au sommet de l'État contre « ces gaulois réfractaires ». La CGT peut et doit être un rempart. Pour y travailler nous aurons en avril 2019, une conférence des Unions Locales pour engager un profond débat sur la façon de rendre nos structures interprofessionnelles de proximité, encore plus efficace. Car ceux « qui n'ont rien » auront toujours une arme redoutable : une CGT fraternelle, solidaire et combative, pour gagner !



SOMMAIRE

- 03 ● Éditorial.
- 04 ● Lutte des salariés du magasin BUT de Bobigny.
- 05 ● Le groupe METRO traite t-il mieux ses marchandises que ses salariés ?
- 06 ● La CGT Energie 93 agit pour le maintien d'un service public de proximité du gaz et de l'électricité.
- 07 ● Lettre aux syndiqué-e-s de Philippe Martinez.
- 08 ● DOSSIER : Le reflet des gilets jaunes la question des salaires et du pouvoir d'achat.
- 10 ● Halte au hold up sur mes cotis'.
- 11 ● 1^{er} décembre manif contre le chômage et la précarité.
- 12 ● 18 décembre, journée internationale des migrant-e-s.
- 13 ● Stop aux violences sexistes et sexuelles.
- 14 ● La formation syndicale.
- 15 ● Indecosa.

Encart : 4 pages conférence des UL.

MENTIONS LÉGALES

le BIMI

ISSN 7656890 N°CPPAP 0718 S 07940

Imprimé par **PUBLIC IMPRIM** - 20, rue Croix des Vignes - 92230 Gennevilliers
Tel : 01 48 20 69 47 - Fax : 01 47 93 30 70 - www.public-imprim.fr

Directeur de publication: **Hervé Ossant**, Tél : 01 48 96 36 37
Email: contact@cgt93.fr

Tirage à 3150 exemplaires

Ont collaboré à ce numéro:

Fabrice ANTHIAN, Christian BOUVIER, Kamel BRAHMI, Christelle LECLERC,
Hortensia MORA-SÉVÉON, Hervé OSSANT, Muriel WOLFERS.

Maquette : UD CGT 93

Lutte des salariés du magasin BUT de Bobigny : 7 jours de grève pour voir leurs revendications marquer !

C'est l'annonce brutale du projet de fermeture du magasin qui a décidé les salariés à engager un rapport de force avec la direction, par la grève illimitée. Un mouvement qui s'est accompagné de la réappropriation de l'outil de travail par l'occupation jour et nuit du magasin pour répondre à la volonté des actionnaires de les en déposséder.

Cette lutte qui a débuté le samedi 10 novembre a obtenu une première victoire quatre jours après lorsque, déjouant ainsi les plans de la direction, la pression des salariés, soutenus par la CGT, a convaincu les représentants syndicaux au Comité Centrale d'Entreprise (organe national) à refuser de se saisir du dossier du magasin de Bobigny. Une première revendication des salariés était ainsi satisfaite : ouvrir des négociations au niveau local, au sein du Comité d'Etablissement, pour ne pas dessaisir les salariés



des décisions qui les concernent directement.

Il aura tout de même fallu 7 jours d'occupation et un mouvement de grève complètement inédit dans l'entreprise pour qu'enfin la Direction se décide à ouvrir des discussions et des négociations avec les représentants de la CGT.

Dans la nuit du vendredi 16 au samedi 17 novembre, un compromis a été trouvé après plus de 5 heures de pourparlers.

Avec cette signature, la CGT arrache à la Direction :

► **L'abandon des poursuites judiciaires et disciplinaires.**

► **Un mois de délai avant l'engagement de la procédure PSE.**

► **Un dispositif local anticipé de reclassement des salariés jusqu'au 20 décembre.**

► **Le renouvellement des CDD dans la limite des dispositions légales en vigueur.**

► **L'intégration des CDD dans le dispositif de repositionnement.**

► **Le paiement des 5 jours de grève (les 2 autres étant déjà impactés sur la paie de novembre).**

Cet accord « va permettre de travailler en local sur l'avenir de chacun des salariés en apportant des réponses précises à leurs interrogations avant les fêtes de fin d'année. Evidemment la CGT reste disponible pour accompagner les salarié-e-s et restera vigilante sur le respect des engagements de la Direction. » ont souhaité préciser les délégués syndicaux CGT de BUT.

Une défense de fer des salariés qui soutenus par la CGT ont marqué un BUT !



Le groupe Metro

traite-t-il mieux ses marchandises que ses salarié-e-s ?

L'enseigne de commerce de gros Metro qui emploie plus de 280 000 personnes à travers le monde, ne semble toujours pas prête à s'intéresser aux conséquences physiques, médicales et psychologiques du travail imposées à ses salarié-e-s. Malgré un chiffre d'affaire de plus de 12 milliards d'euros au premier trimestre 2017, et des campagnes de communication de la direction disant prendre en compte la situation de ses salarié-e-s handicapé-e-s, rien ne change dans les dépôts et les locaux commerciaux du groupe allemand.

Le cas de F.A., 32 ans d'ancienneté dans l'entreprise de BOBIGNY en est un exemple flagrant. Après avoir subi un lourd accident du travail en 2004, F.A. s'est retrouvé dans l'impossibilité de reprendre son travail de réceptionnaire en logistique. Il s'en est suivi une longue bataille administrative, rythmée par d'incessantes tentatives de licenciement infructueuses. 14 ans après, aucun compromis à l'amiable n'a été trouvé et aucune proposition sérieuse de reclassement n'a été faite. En cause, le manque d'investissement du groupe dans ses infrastructures, qui préfère licencier pour inaptitude un salarié en lui imposant 15 ans de procédures aussi longues que difficiles plutôt que d'engager quelques milliers d'euros dans un ascenseur et un poste de travail adapté.

Déjà, en 2011 un autre syndicaliste français du groupe lançait l'alerte sur la vétusté des locaux de l'entreprise : « De manière générale, les magasins du groupe souffrent de sous-investissement chronique. Les conditions de travail se détériorent. Certains magasins ne sont plus aux normes depuis longtemps. Les murs tiennent parfois à peine debout ». Depuis, on peut constater que rien n'a changé.

Le déni de l'entreprise à propos des conditions de travail dans les entrepôts du groupe, et des troubles physiques engendrés par ces dernières interroge et inquiète. Comment le 4^{ème} groupe de distribution mondial (derrière Walmart, Carrefour et Home Dépôt) peut-il laisser pourrir ses

infrastructures, au point de mettre en danger la sécurité de ses salariés ?

Et comment expliquer l'acharnement dont fait preuve la direction de Metro à l'égard de F.A. ? Discrimination syndicale, ou discrimination portant sur le handicap de F.A. ? On ne peut pas le comprendre sans revenir sur le parcours de ce dernier. En tant que délégué CGT, il a, à de multiples reprises, dénoncé les manquements aux consignes de sécurité élémentaires de la part de la direction.

La CGT est déterminée à ne pas laisser la direction de l'enseigne faire payer à F.A. son engagement aux côtés de la CGT !



**Discrimination portant sur le handicap
et discrimination syndicale :
LA DOUBLE PEINE.**



La CGT énergie 93 agit pour le maintien du service public de proximité du gaz et de l'électricité.

C'est en février 2018 que fermaient les dernières boutiques EDF en France, véritable lieu d'écoute, de conseil et d'accueil physique des usagers. Un service public de proximité d'autant plus important en Seine-Saint-Denis, territoire où la réalité des précarités n'est plus à démontrer. Cette situation avait poussé le CGT Energie 93 et l'UL CGT de La Courneuve, à réinvestir l'agence de La Courneuve en mai dernier afin d'y assurer une ouverture militante. Une action qui avait permis de répondre aux doléances de près de 300 usagers, preuve manifeste de l'utilité de ce service.

Depuis cette initiative, rien n'a bougé au niveau d'EDF pour prendre en compte ce manque criant de lien physique avec les usagers. Ces derniers continuent à affluer quotidiennement devant les portes closes de l'agence de La Courneuve, et repartir bredouille avec leur question non réglée. Un véritable abandon des usagers

qui a déterminé le syndicat à lancer de nouveau une opération « réouverture » de l'agence, le 14 novembre, date du début de la période hivernale.

L'objectif de ce nouveau levé de rideau : renseigner les usagers, informer et échanger sur le

Sans accueil physique les difficultés des plus précaires s'aggravent, car ceux qui n'ont pas accès aux nouvelles technologies ou qui peinent à exposer leurs problèmes au téléphone sont totalement exclus des services en ligne d'EDF ! Pour ne prendre qu'un exemple très parlant, lors de cette action cinq usagers qui avaient subi un changement forcé de fournisseur de la part des concurrents EDF (ENI GAZ et ENGIE les premiers dans ce domaine) ont pu revenir au tarif réglementé grâce à l'intervention des militants CGT.



contournement de la loi Brottes par certains fournisseurs, loi qui impose la suspension des coupures pendant la période hivernale, mais aussi sur les compteurs communicants Linky et Gaspar et l'avenir du service public de l'énergie.

L'agence c'est aussi transformée en un véritable lieu de vie sociale et d'éducation populaire, puisque des projections de films, des rencontres débats et des échanges avec des militants syndicaux et politiques y ont été organisés. Cette occupation qui ne devait durer que 3 jours s'est prolongée durant plus d'une semaine.

Une action victime malgré elle de son succès.

Elections professionnelles Fonction publique du 6 décembre 2018

Lettre de Philippe MARTINEZ adressée aux syndiqué.e.s



Chères et chers camarades,

Nous sommes à présent à quelques jours des élections professionnelles sur les trois versants de la fonction publique. J'ai pu constater, lors de mes nombreux déplacements sur le terrain, au travers des tournées de services et les rencontres avec les agents, les diffusions de nos propositions à quel point l'engagement de chacune et chacun d'entre vous est important...

Évidemment, l'enjeu de ce scrutin est essentiel pour toute la CGT. C'est pourquoi vous avez le soutien effectif de toutes les organisations de la CGT notamment dans les territoires. En effet, il s'agit comme nous l'avons rappelé à maintes reprises, de la représentativité nationale de notre organisation syndicale comme première confédération dans notre pays. Ceux qui rêvent de notre recul comme argument pour valider leur choix politique ne nous ménagent pas et affûtent leurs arguments.

Car au-delà de la seule représentativité certes importante, le vote CGT est bien un vote « action », un vote de contestation des choix gouvernementaux et porteur de propositions alternatives. Il s'agit d'exprimer pour les fonctionnaires de notre pays une conception des services publics toujours plus au service des citoyens et déconnectée des pressions du monde de la finance. Il s'agit d'exprimer une reconnaissance dans son travail, que ce soit au travers de son travail, de sa qualification, de son salaire que de son statut.

Un statut qui n'est pas un privilège mais le gage et le sens d'une mission au service de la population, de toute la population sur l'ensemble du territoire. En ce sens, la reconquête de nos services publics est un enjeu majeur. Cela passe par la réinternalisation des activités de services. Cela suppose des milliers de créations d'emplois, la titularisation de nombreux précaires et contractuels.

Si plus de 80 % des habitants de notre pays sont attachés à leurs services publics, ce n'est pas anodin. Alors ensemble par le vote CGT, faisons en sorte que ces attentes et cet attachement soient consolidés autour de ce magnifique slogan : « fier-e-s d'être fonctionnaires »

Pas une voix ne doit manquer pour la CGT, le soir du 6 décembre.

Bien fraternellement,

Philippe MARTINEZ
Secrétaire général de la CGT

Rassemblement départemental du 8 novembre à Bobigny



Le reflet des *Gilets jaunes* des salaires et du po

Le mouvement des Gilets Jaunes, qui s'est construit sur les réseaux sociaux contre la hausse des taxes aux axes routiers et autoroutiers ont été fortement perturbés et on a dénombré plus de 300.000 personnes dans les régions, qui ont eu peu d'impact en Ile-de-France, et qui soulèvent de nombreuses questions. Le mouvement de récupération et d'instrumentalisation. Un mouvement assez complexe, difficile à appréhender. La colère légitime peut porter des solutions contraires au monde du travail. En effet, un mouvement soutenu par l'État peut susciter des craintes quant à ses soubassements. Pour autant les salariés, les retraités, les privés d'emploi aux revenus modestes spéculations sur les produits pétroliers. Et, la CGT souhaite que le pouvoir apporte des réponses précises – avec en créant un pôle public de l'énergie, notamment pour piloter les ressources et les matières premières en vue de répondre à un besoin urgent de gagner l'augmentation des salaires, pensions, des minimas sociaux, en se mobilisant massivement.

Pour ne pas confondre les fachos et les fâchés, tout en posant des repères clairs la CGT n'a donc pas appelé à la grève des salaires, qui sont bien les questions centrales de ce mouvement de colère.

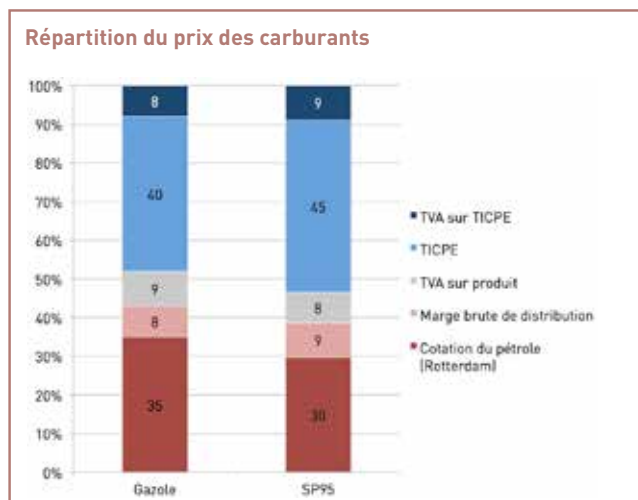
Prix des carburants

PRIX DES CARBURANTS, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le prix des carburants est une source majeure de tensions pour les salariés français. Sous le double choc de la hausse du baril de pétrole sur les marchés mondiaux et de l'alourdissement de la fiscalité écologique, le gazole a bondi de 23 % sur un an et l'essence de 15 %, tandis que le pouvoir d'achat a baissé en moyenne de 0,6 % sur le premier semestre 2018 (source Insee).

Comment se décompose ce prix ?

Sur un plein à la pompe (essence ou gazole) de 50 euros, chaque automobiliste acquitte 30 euros à l'État et 20 euros au pompiste. Sur ces 20 euros, environ 15 euros alimentent la spéculation sur le prix du pétrole et se retrouvent finalement dans la poche des actionnaires. Le reste – soit environ 5 euros seulement – va véritablement à l'industrie du raffinage et à la distribution (pipelines, camions-citernes, dépôts et stations-service).



LES MAJORS DU PÉTROLE ONT RÉALISÉ DES BÉNÉFICES COLOSSAUX

Si les taxes représentent 57 % du prix du Gazole, il ne faut pas perdre de vue que la marge brute de distribution et le prix du pétrole lié à la spéculation boursière pèsent pour 43 % dans ce total.

De 2014 à 2017, malgré des cours du pétrole bas, les majors du pétrole ont réalisé des bénéfices colossaux (source Boursorama) :

- Total – 20 milliards d'euros ;
- Exxon Mobil – 65,4 milliards d'euros ;
- Chevron – 27,3 milliards d'euros ;
- Royal Dutch Shell – 29,3 milliards d'euros.

DES SOLUTIONS EXISTENT

Les considérations écologiques ont bon dos. La France n'est même plus dans les clous de l'accord de Paris ! Il s'agit ni plus ni moins pour le gouvernement de vouloir récupérer par les taxes 37,7 milliards des poches des travailleurs pour les mettre dans le portefeuille des actionnaires.

Pour la CGT, il faut notamment :

- augmenter les salaires, pensions, retraites, avec un seuil de départ à 1 800 euros bruts et une progression en fonction des qualifications ;
- doter les jeunes d'une allocation insertion (80 % du Smic) au sortir de la formation initiale lors de la recherche d'un premier emploi ;
- doter les étudiants d'une prestation autonomie pour leur permettre de mener leurs études dans de bonnes conditions de réussite ;
- créer un revenu de remplacement décent pour les privés d'emploi ;
- pour les personnes en situation de précarité énergétique, prévoir des dispositifs tels que la suppression de certaines taxes ou des tarifs sociaux.

Gilets Jaunes : la question du pouvoir d'achat !

sur les prix des carburants automobiles, aura réussi pour parti sa mobilisation du 17 novembre. De très nombreuses personnes mobilisées lors de cette journée de « colère ». Des mobilisations principalement concentrées dans les Gilets Jaunes s'est révélé être un mouvement aux motivations multiples, sujet à de très nombreuses tentatives même si de nombreux éléments ont amené la CGT à ne pas se solidariser aux blocages du 17 novembre, car un ensemble des responsables politiques de droite dure, d'extrême droite et de grands patrons, peut légitimement penser que les plus faibles sont bien les premières victimes aujourd'hui des stratégies géopolitiques des pays riches, des déficits des financements adéquats – aux questions énergétiques et de transport mettant à contribution les entreprises, à répondre aux besoins humains et au respect de l'environnement. Dans le même temps, la CGT rappelle qu'il y'a eu une dégradation dans les entreprises et établissements et relever le smic à 1800 euros.

À cette journée tout en portant un certain nombre de propositions sur la question du pouvoir d'achat et

Salaires, pouvoir d'achat : pas tous logés à la même enseigne !

DEUX POIDS, DEUX MESURES

Pour les salariés et l'immense majorité des Français

L'augmentation de la CSG, la baisse des APL, l'augmentation des prix de l'énergie, la stagnation des salaires, la désindexation des retraites, le retour de l'inflation sont autant d'éléments qui prouvent que la situation, loin de s'améliorer, se détériore, contrairement aux affirmations du gouvernement sur l'augmentation du pouvoir d'achat.

Ainsi, les salariés ne s'y trompent pas :

- dans le baromètre Odoxa-RTL-FG2A du 27 septembre 2018, 86 % des Français pensent que leur pouvoir d'achat s'est dégradé depuis ces douze derniers mois ;
- dans un sondage Elabe pour BFMTV en date du 31 octobre 2018, il a baissé pour 74 % des Français.

Pour les dirigeants des grandes entreprises

L'étude annuelle publiée le 24 octobre 2018 par le cabinet Proxinvest indique que la rémunération moyenne des patrons du CAC 40 atteint 5 millions d'euros par an, soit plus de 280 années de Smic. Cette augmentation (+ 14 %) est la plus forte des dix dernières années.

L'étude pointe « une absence de justification de l'ampleur des hausses de 14 % en 2017 et de 22 % sur la période 2013-2017 pour le CAC 40, tant vis-à-vis de la surperformance actionnariale créée pour les actionnaires que vis-à-vis de l'évolution de la rémunération moyenne de leurs propres salariés ». Tout est dit.

Les patrons du CAC 40 ne sont pas les seuls à profiter de ces largesses. Proxinvest indique également que, dans les entreprises du SBF 120 (qui regroupe les 120 plus grandes entreprises de la cote parisienne), la rémunération moyenne annuelle s'établit à 3,8 millions d'euros pour 2017, soit 214 années de Smic avec une hausse de salaire de 10 %.

DES SOLUTIONS EXISTENT

Une fois de plus, la démonstration est faite que les moyens existent pour satisfaire les revendications des salariés.

Pour la CGT, il faut notamment :

- s'attaquer au coût du capital et obtenir une autre répartition des richesses ;
- le recensement, l'évaluation et le contrôle des aides aux entreprises avant la suppression de celles qui n'auront manifesté aucune utilité sociale ;
- un Smic à 1800 euros ;
- la mise en place de mécanismes d'indexation pour prendre réellement en compte les dépenses effectives et le coût réel de la vie ;
- établir un indice des prix plus en phase avec la réalité du coût de la vie pour une majorité de la population ;
- une répercussion immédiate des variations des prix constatées sur les salaires et pensions...

HALTE AU HOLD UP SUR MES COTIS'



Mes cotisations sociales financent :

- ▶ Mon APL
- ▶ Le remboursement de mes médicaments
- ▶ Mes consultations chez le médecin
- ▶ Mes indemnités journalières maladie ou accident
- ▶ Mes opérations
- ▶ Mes hospitalisations
- ▶ Mon congé maternité
- ▶ Mes allocations familiales
- ▶ La retraite de mes parents
- ▶ La pension de réversion de ma grand-mère
- ▶ Le paiement de mes salaires quand mon patron a liquidé sa boîte
- ▶ Le chômage de mon frère et/ou de ma fille

C'est pour ça que l'on appelle les cotisations salariales et patronales le salaire socialisé.

Ce salaire socialisé (de tout le monde) me permet (à moi) d'avoir un revenu de remplacement ou une prise en charge de mes soins, quand j'en ai besoin. Mes parents et mes enfants sont aussi couverts par cette protection sociale. Ceci, grâce au fait que tou.te.s les salarié.e.s cotisent tous les mois, pour que l'ensemble de la société puisse faire face à tous les risques de la vie. C'est le principe fondateur de la Sécurité sociale : tou.te.s les salarié.e.s cotisent selon leurs moyens. Tou.te.s les salarié.e.s et leurs ayant droit reçoivent selon leurs besoins.

Donc, quand Macron supprime les cotisations salariales et annonce qu'il va baisser les cotisations patronales au 1er janvier 2019, ce n'est pas pour augmenter mon pouvoir d'achat mais pour que mon patron ne me paye plus la part socialisée de mon salaire. En clair, Macron baisse mon salaire en pensant que je suis tellement idiot que je ne vais pas m'en apercevoir.

A la plus grande satisfaction de mon patron, qui me payant moins, fera un plus gros bénéfice et pourra donc verser plus de dividendes.

Le salaire net c'est pour **tout le mois**, le salaire brut c'est pour **toute la vie**.

Mais si les cotisations sociales sont supprimées, comment vais-je financer tout ce que permet le salaire socialisé ?

Avec quelle épargne ?

Quel banquier va me prêter des dizaines de milliers d'euros si j'ai besoin d'un pontage coronarien ou si un de mes enfants perd son emploi ?

Pas un centime de mon salaire socialisé dans les poches des actionnaires

MANIF NATIONALE CONTRE LE CHOMAGE ET LA PRECARITE

DROIT AU TRAVAIL ET À UN REVENU
DE REMPLACEMENT POUR TOUS LES
PRIVÉS D'EMPLOI



1^{er} décembre 2018

Paris, place de la République à midi

COMITÉ NATIONAL DES TRAVAILLEURS PRIVÉS D'EMPLOI ET PRÉCAIRES

Violences sexistes et sexuelles

ça suffit !

La journée mondiale du 25 novembre 2018 pour l'élimination des violences contre les femmes a pris cette année un relief particulier. Depuis l'affaire dite « Weinstein » (du nom de cette personnalité influente de l'industrie du cinéma américain accusée de multiples harcèlements et agressions sexuelles) et ses retombées, la parole c'est davantage libérée sur ce problème qu'il convient de qualifier de société. Nous constatons dorénavant un élan des femmes pour prendre la parole et ainsi rendre visible des réalités qu'elles vivent dans la société et au travail. Pour la CGT ces témoignages ne peuvent rester sans suite.

La CGT a appelé à la mobilisation et à la prise d'initiatives le 25 novembre tout en étant partie prenante dans le mouvement #NousToutes. Pour gagner et renforcer des droits collectifs, mettre fin à l'intolérance sociale et à l'impunité qui entourent les violences contre les femmes, la CGT avance des propositions :

LA CGT PROPOSE

- exiger que le règlement intérieur de l'entreprise ou de l'administration définisse le sexisme et bannisse les comportements et propos sexistes, comme ceux racistes et homophobes ;
- mettre en place une formation des managers et personnels encadrants ;
- évaluer le sexisme avec un questionnaire annuel auprès des salariées.

LA CGT PROPOSE

Les négociations sur l'égalité femmes/hommes doivent permettre d'imposer un environnement de travail non sexiste.

LA CGT PROPOSE

- mise en place d'un lieu d'accueil et d'une procédure de signalement garantissant la confidentialité et la rapidité de réponse ;
- pour les femmes victimes de violence de la part de personnes extérieures (clients, usagers, patients...), prise en charge des frais de justice par l'employeur qui doit se porter partie intervenante, changement immédiat de poste pour ne plus être en contact avec l'agresseur ;
- sanction des agresseurs ;
- mise en place d'une éducation non sexiste et de campagnes contre les stéréotypes.

LA CGT PROPOSE

- protéger et accompagner les salariées victimes de violences conjugales ou de violences au travail : garantir le maintien dans l'emploi et la mise hors danger (mutation, changement de poste, réduction ou réorganisation du travail, possibilité de démissionner sans préavis ou de suspendre leur contrat de travail en bénéficiant des allocations-chômage). Éviction du conjoint ou ex-conjoint violent s'il travaille sur le même lieu que la victime ;
- faciliter l'accès au logement et à l'emploi pour les femmes victimes de violences ;
- renforcer les lieux d'accueil dans les commissariats et la formation des personnels, renforcer les moyens des associations.

18 DÉCEMBRE 18H

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANT-E-S

Nous, Collectifs de Sans-papiers et MigrantEs, Syndicats, Associations et Marche des Solidarités appelons à des manifestations et rassemblements dans tout le pays le 18 décembre à l'occasion de la Journée Internationale des MigrantEs.

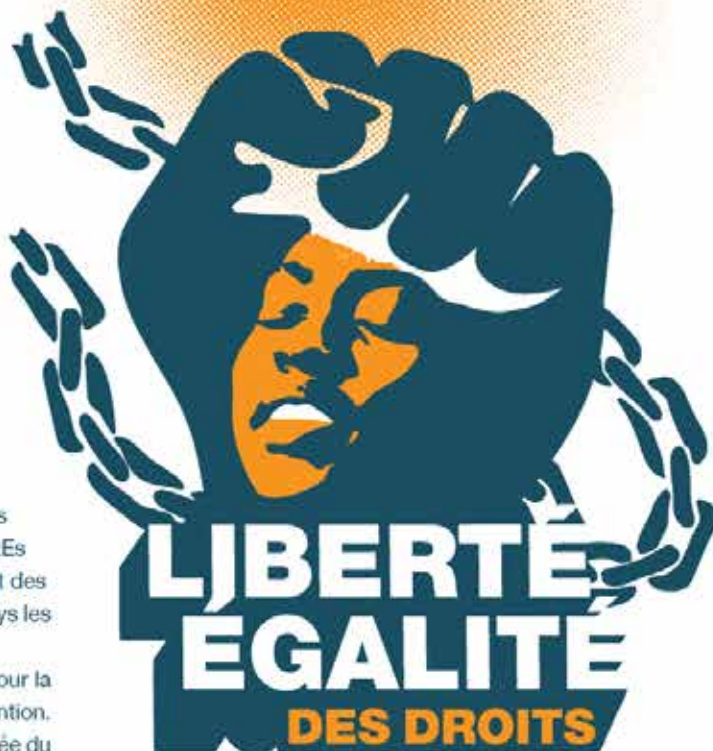
Nous marcherons toutes et tous ensemble, contre la montée des nationalismes, des racismes et des fascismes qui s'étendent sur l'Europe et le monde.

Nous marcherons aux flambeaux en mémoire des dizaines de milliers de femmes, hommes et enfants mortEs sur les routes de la migration victimes des frontières et des politiques anti-migratoires des gouvernements des pays les plus riches de la planète et de leurs complices.

Nous marcherons pour en finir avec ces mortEs, pour la liberté de circulation et la fermeture des centres de rétention.

Nous marcherons contre l'idée que l'immigration crée du dumping social, pour la régularisation des sans-papiers et pour l'égalité des droits.

Nous marcherons pour la ratification par la France de la « convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille » adoptée par l'ONU le 18 décembre 1990 et qui vise à garantir l'égalité de traitement entre travailleurs français et immigrants.



C'est la précarisation générale, la remise en cause des acquis sociaux par les politiques d'austérité menées par nos gouvernants qui nourrissent les sentiments de mal-être et de repli sur soi dans la population. C'est en luttant ensemble que nous pourrions nous battre efficacement pour une société meilleure et égalitaire.

PARIS PLACE DE LA RÉPUBLIQUE (MÉTRO)

PREMIERS SIGNATAIRES CESP Paris 1, CISP, CISP 17-St-Juist, CISP59, CISP75, CISP92, CISP99, CISP95, CISP Paris 20, Collectif Schaeffer Aubervilliers, CTSP Villet, Droits Devant, Intégration 21 / CDT, CNY, CNT-90, Émancipation tendance intersyndicale, FSU, SAF, Syndicat de la Magistrature, Syndicat de la Médecine Générale, UERF, UNEF Paris 1, Union syndicale Solidaires / 100 pour 1 Vienne, Accueil de migrants, Accueil des réfugiés dans le Cap, Act For Ref, ActUp-Paris, Ah Bienvenus Clandestins, AIDES, Artisans du monde 06, Asil accueil 06, Assemblée des blessés-e-s, Association Bread and Roses, Association « Chemins Pluriels », AGORT, ACTTI, Association collégiale l'Aubière (36), ADTE, AFAPREDESA, AFD International, AFJD, AID, AMDIH-Paris /IDE, AMF, AIDDA, Association Janes Solidaires, Association Koloni, Anali, Amnesty International Nîmes, Association Pour la Paix en Syrie, APICED, ASEPRR, ASIAD, Association Stop Précarité, ATE, ATMF, ATTAC, Association Unjournal, Aubier sans la peur, Aubiermonde, Bagagerie, Centre d'information Inter-Peuples, GRID, Cercle de silence d'Hazebrouck, Cercle Louis Guichoux, Cimade, Citoyens solidaires 06, Collectif 20000 Solidaires avec tous les migrants, Collectif Accueil Migrants Vaucluse, CAP/PO-EuroPalestine, Collectif aide aux réfugiés d'Eporia et alentours, Collectif 3 C, Collectif Chabatz d'Entraide, Collectif citoyen Bevera, Collectif Faty Koumba, Collectif Fontenay diversité, Collectif inter-associatif du Livre Noir de Saint-Denis, Collectif Justice à Liberté 67, Collectif Justice et Vérité pour Dabac, CNGR 94, Collectif JUJIE, Collectif Les Voisins Solidaires de Versailles, Collectif Loire « Pour que personne ne dorme à la rue », Collectif migrants 44, Collectif Migrants 47, Collectif Migrants 83, Collectif Migrants Isère, Collectif migrants berlioz 34, Collectif Dufin du noir, Collectif poitevin « D'ailleurs Nous Sommes d'Ici », Collectif pour l'avenir des loyers, Collectif pour l'égalité des droits-rive droite, Collectif réfugiés du Vaucluse, Collectif Romaneurope du Val d'Audoubert, Collectif Rosa Parks, Collectif Solidarité Migrant-e Paris Centre, Collectif Sorbonne Sans Frontières, Collectif de soutien migrants Nantes, Collectif de soutien de l'EDSS aux sans-papiers et aux migrant-es, Collectif Urgence Welcome de Mulhouse, Collectif Vérité et Justice pour Lamine Dieng, Collectif Vigilance pour les Droits des Étrangers 12ème, Comité d'Accueil 72, CADTM, CDDF, Comexes, CRLDHT, Coordination nationale de solidarité avec les étrangers migrants, D'ailleurs Nous Sommes d'Ici 67, DTC, Des Lits Solidaires du Havre, Dism 25 Nice, DAL, DIEI, Education World 88, EGM 58, Emmaüs International, Emmaüs France, FASTI, FCFE Nice, FEP, FEIN, FTOR, Fondation Francis Fanon, Football Club Phenix de Versailles, FUIOP, Grèce France Résistance, GISTI, IOARE 05, Identité plurielle, Infécher, IPAM-Gedet, La cabane juridique, LCD, L'Auberge des Migrants, Le Mouvement de la Paix, Le Paris, LDH, MAN, MDE, MDDM, MIRAP Organisation de Femmes Égalité, Paris d'Escl, Planning familial 06, Réseau AMY, RESF, REMOC, RESOME, Réseau européen pour une santé mentale démocratique, Réseau Foi et Justice Afrique Europe, Réseau IDD, Réseau RITIMO, RUSF Paris 1, RUSF Paris 8, Romains International, Roya citoyen, Survie, Système B, TAOAMDOIN, Tous Citoyens, Tous Migrants, TPC Maison Solidaire, Son Racisme de la Vienne, UAF?, United Migrants, UNIRPA Paris, UTAC, Un Toit C'est Tout, Utopie06, Vallées solidaires 06, Vies Vallées, Vies des Migrants, Welcome Polier, WGE, Yvelines Entraide, ZSP18 / Instanta Vidéo Numériques et Politiques, Revue A, Revue Varamin / AL, Écologie Sociale, Ensemble, EELV, FA, FIS, Mouvement ECOLO, NPA, PCF, PCOF, PIR, GRJ, Unité Populaire Paris, UPG-MANDEM...

Journée Internationale des migrants 18 décembre 2018

COLLECTIF FORMATION SYNDICALE UD CGT 93

PLAN DE FORMATION 2019

Formation pour « Etre acteur toute sa vie »

- Niveau 2 : du 11 au 15 mars et du 15 au 19 avril 2019
- Niveau 2 (Roissy) : du 13 au 17 mai et du 3 au 7 juin 2019
- Niveau 2 : du 21 au 25 octobre et du 18 au 22 novembre 2019
- Lutter contre les idées d'extrême-droite : du 10 au 11 avril 2019
- Renforcement et plan de syndicalisation : date à déterminer

Formation d'« Accompagnement à la responsabilité »

- Secrétaire général de syndicat ou d'UL : du 12 au 14 février 2019
- Négociation d'un protocole électoral : le 21 février 2019
- Négociation d'un protocole électoral : le 20 juin 2019
- Négociation d'un protocole électoral : le 10 octobre 2019
- Les « Risques psychosociaux » : du 20 au 21 mars 2019
- Formation des formateurs : du 17 au 21 juin 2019
- Communication : du 3 au 7 juin 2019
- Technique de la lecture rapide et expression orale : du 18 au 20 septembre 2019
- Rédaction d'un tract : du 18 au 19 février 2019
- Politique et gestion financière des syndicats : du 31 septembre au 1^{er} octobre 2019

Formation d'« Accompagnement à un mandat »

- CSE- Santé au travail (Saint-Denis) : du 18 au 22 février 2019
- CSE- Santé au travail (Roissy) : du 20 au 24 mai 2019
- CSE- Santé au travail (Saint-Denis) : du 14 au 18 octobre 2019
- CSE- Santé au travail (Roissy) : du 25 au 29 novembre 2019
- CHSCT – SP : du 11 au 15 février 2019
- ECO/CSE (Saint-Denis) : du 28 janvier au 1^{er} février 2019
- ECO/CSE (Roissy) : du 15 au 19 avril 2019
- ECO/CSE (Saint-Denis) : du 23 au 27 septembre 2019
- ECO/CSE (Roissy) : du 4 au 8 novembre 2019
- DP : du 21 au 23 mars 2019
- DP : du 14 au 15 novembre 2019
- DS : du 4 au 5 février 2019
- DS : du 28 au 29 octobre 2019
- CSE : le 7 février 2019
- CSE : le 23 mai 2019
- Défenseur Syndical : du 6 au 8 février 2019
- Conseiller du salarié : 30 janvier au 1^{er} février 2019
- Conseiller du salarié : du 27 au 29 mars 2019
- CPH = session 3 – module 2 : 1^{er} semestre 2019
- CPH : le BCO = 1^{er} semestre 2019
- CPH : session 4 = 2nd semestre 2019

Divers

- L'outil informatique pour la pratique syndicale :
 - Stages d'initiation - connaissance de l'informatique et découverte de logiciels : du 13 au 17 mai 2019
 - Modules d'approfondissement – powerpoint, publisher, publipostage, internet, blog : du 20 au 24 mai 2019
 - Stages d'initiation : connaissance de l'informatique et découverte de logiciels : du 9 au 13 décembre 2019
 - Modules d'approfondissement – powerpoint, publisher, publipostage, internet, blog : du 16 au 20 décembre 2019

Journées d'études

- La formation professionnelle : des droits conquis et à défendre : jeudi 13 juin 2019
- La retraite c'est notre affaire : Enjeux et bataille revendicative : date à déterminer

Stages en préparation :

- Les jeunes et le syndicalisme
- Travailleurs migrants
- Animation des luttes et sécurité



Le saumon : entre régal et rejet...

Le saumon a envahi nos assiettes. Nous le consommons lors des fêtes et, au-delà, lors de maintes occasions...

Issu de la mer, il donne l'impression d'être un produit naturel, respectueux de l'environnement.

Produit naturel.

A l'origine il était pêché de façon artisanale. Aujourd'hui, consommé dix fois plus qu'il y a à peine 40 ans, sa production est devenue industrielle, voire très industrielle. Les inconvénients résultant de ce type de production à l'aide d'aliments complexes et d'une forte densité de population ont suivis : les saumons contiennent maintenant de nombreuses molécules toxiques pour l'organisme. **Les seuils acceptables**, sous l'influence des puissants producteurs et de politiques influents, ont été revus à la hausse par l'Union Européenne : **Ils ont été et multipliés par deux. Qu'importe les consommateurs**

pourvu que les profits affluent !

Ces molécules toxiques provoqueraient le développement de diabète de type 2 ainsi qu'une obésité très sévère. La présence d'oméga 3, tant vantée ces dernières années, aurait un effet nuisible. Des médecins de l'hôpital universitaire de Bergen (Norvège) déconseillent la consommation de saumon aux enfants et femmes enceintes !

Le respect de l'environnement.

La Norvège fournit environ le cinquième de la production mondiale. Pour limiter les pollutions engendrées par les immenses fermes marines, elle a réalisé d'importants efforts ces 40 dernières années et a divisé sa production par deux.

Par contre, le Chili, qui fournit le quart de cette production mondiale (2ème place de ses exportations), ne veut à aucun prix restreindre

cette progression économique. Il doit, de ce fait, conjuguer avec une **importante marée rouge** due à une forte mortalité de poissons, marée qui supprime toute vie sur son passage. Pour l'instant, le seul remède reste une utilisation considérable d'antibiotiques (80% des importations) et une mutation des espaces de production.

Les zones polluées, abandonnées, sont alors remplacées par d'autres et conduisent à toujours plus de pollution... Tout ceci, selon les opposants **l o c a u x**, jusqu'à ce qu'une étude scientifique **n a t i o n a l e** établisse ce que peut supporter l'écosystème !

Algues vertes bretonnes chez nous, gigantesque marée rouge au Chili...

Les élevages industriels à grande échelle, au-delà des conséquences à venir pour notre santé, sont-ils encore la solution à notre évolution ?

→ POUR BIEN SE DÉFENDRE ←

D'abord mieux connaître ses droits!
Un souci de droit ? de consommation ? faites en nous part

Mail : indecosa@cgt93.fr Tél. : 01 48 96 36 37

PERMANENCES

- **Bobigny** : UD CGT - 1, place de la Libération - mercredi matin sur RDV - Tel: 01 48 96 36 36
- **Drancy** : UL CGT - 22 rue de la République - tous les mardis à partir de 14h30 - 06 82 61 23 71
- **Bondy** : MAIRIE : 2^{ème} et 4^{ème} Lundi après midi sur RDV Tel: 01 48 50 53 00 - MJSP : 1, avenue J. Lebas les 1^{er} et 3^{ème} lundis après midi du mois Tel: 01 71 86 64 30 - UL CGT : 17 rue Jules Guesde - sur RDV Tel: 07 70 93 39 91
- **Montreuil** : UL CGT - 24, rue de Paris - Le 1^{er} mardi matin du mois - Tel : 01 48 58 21 00
- **Stains** : UL CGT - 2/8, rue Pierre De Geyter - 1^{er} mercredi du mois Tel: 01 48 26 65 70
- **La Courneuve** : UL CGT - 26 avenue G. Peri - les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois - Tel: 01 49 92 62 95
- **Saint-Denis** : UL CGT - 9/11 rue Genin - 1^{er} jeudi du mois - 01 55 84 41 13
- **Saint-Ouen** : UL CGT - 30, rue Ambroise Croizat - sur RDV - 01 43 11 53 32

santé

Construisons l'avenir ensemble !

**Les mutuelles doivent renforcer leurs liens,
unir leurs forces et fédérer leurs moyens.
Notre avenir passe par une politique
de partenariat, respectueuse de l'identité de chacun.**

Rejoignez-nous.



Les contrats santé proposés par la Macif sont assurés par des mutuelles relevant du Livre II du code de la mutualité et adhérentes à la Mutualité Française ou par des institutions de prévoyance régies par le Livre IX du code de la sécurité sociale.

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Pied-de-Fond 79000 Niort.



Essentiel pour moi